

www.obernai.fr

imaginalsoe





Obernai sous les projecteurs

Le lundi 2 et le mardi 3 décembre, l'animateur Laurent Boyer et toute son équipe de chroniqueurs (Vincent Ferniot, Nathalie Simon, Pierre Bonte, Jean-Sébastien Petittedemange, Nathalie Schraen-Guirma, Dr Hélène Boucher et Claire Peyrot) étaient à Obernai pour le tournage de cinq émissions « **Midi en France** ».

Cette émission quotidienne diffusée sur France 3 à 10h50 fédère chaque jour plus de 500 000 téléspectateurs. Et c'est Obernai qui fut à l'honneur avec de très

nombreux reportages dévoilant les richesses artistiques, culinaires, patrimoniales ou encore historiques du territoire et de la région.

Les chefs Nicolas Stamm de la Fourchette des Ducs**, Thierry Schwartz du Bistro des Saveurs* et Cyril Bonnard de l'Hôtel Restaurant le Parc**** d'Obernai ont participé à l'émission en réalisant des recettes en direct.

Les émissions sont à revoir sur : www.france3.fr/emissions/midi-en-france



Le nouveau Conseil Municipal des Enfants

Jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2013, les 112 élèves obernois des classes de CM1 des trois groupes scolaires d'Obernai ont participé aux élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Obernai.

Le Conseil Municipal des Enfants est un lieu d'expression offert aux adultes de demain et ces élections permettent d'initier et de sensibiliser les jeunes à une démarche citoyenne. 18 nouveaux Conseillers municipaux ont ainsi été élus pour 2 ans. Ces jeunes auront au cours de leur mandat l'occasion de participer à la vie publique locale et seront force de proposition. Ils assument la Responsabilité Citoyenne de représenter leurs camarades au Conseil Municipal des Enfants.



- Maud BOEHLER
- Nathan COUNTRY
- Lucas DROUHIN
- Rémi GAUCHE
- Mahé GEMEHL
- Luca GIACOPINI
- Sophie GROSS
- Evann GUEZENNEC
- Thomas HUBERT
- Elina KARA
- Amalia KEMPLER
- Manon MOUREAU
- Enzo PFISTER
- Valentine REBER
- Chloé SCHNEIDER
- Hugo SCHOETTEL
- Killian TARRICONE
- Margaux VERLY.

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai - Office
du Tourisme - Airdiasol/Laurent Rothan -
Christophe Hamm - Fotolia : Alex White /
Christian Schwier / Jipé / Arcady.

Impression : Gys Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanc
sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,
problèmes de distribution ou passage d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie
d'Obernai - Service Communication - BP 205
67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : 2014

Territoire

- **Midi en France**
- **Le Conseil Municipal des Enfants**

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 à 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Page 6

Économie

- **Charcuterie Vallée de la Bruche**

Page 7

Travaux

- **Sanitaires automatiques**
- **Un nouveau parking de 126 places de stationnement**
- **Travaux au cimetière**
- **Travaux à l'entrée Est de la Ville**
- **L'espace bien-être du VVF Les Géraniums**

Pages 8 et 9

Orientations budgétaires

- **Les chiffres clés**
- **La fiscalité**
- **Recettes et dépenses**
- **Le désendettement**

Pages 10 et 11

Les investissements 2014

Pages 12 et 13

Environnement

- **Le Contrat de Performance Énergétique**

Page 14

Citoyenneté

- **Les élections : mode d'emploi**

Page 15

Urbanisme

- **La Maison de l'Enfance**
- **40 ans de la Crèche**
- **Un projet de Résidence pour «Seniors»**

Pages 16 et 17

Prévention et sécurité

- **Vraie ou fausse urgence ?**
- **Le DICRIM**
- **Au coeur d'une manoeuvre avec les sapeurs-pompiers**

Pages 18 et 19

Bloc Notes

- **Le recensement 2014**
- **L'Agenda 2014**
- **Les Naissances**

Page 20

Idées cadeaux

Page 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Les animations à venir

Page 23



Chers Habitants d'Obernai

- Il y a 4 ans, nous avons initié le Parc d'Activités Intercommunal, à proximité de la ZI Nord, le long de la RD500. Ce Parc d'Activités est destiné à accueillir des entreprises industrielles. Après avoir acheté les emprises foncières de 15,3 ha, réalisé le dossier de compensation pour la protection du Grand Hamster, effectué avec l'INRAP (Institut de Recherches Archéologiques Préventives) les fouilles archéologiques... nous réalisons actuellement la viabilisation de ce parc d'activités.

Un terrain de 6 ha a déjà été vendu à la Charcuterie de la Vallée de la Bruche / Festein d'Alsace. Cette nouvelle entreprise accueillera 80 emplois d'ici 1 an et créera des emplois complémentaires. Deux autres terrains sont dès à présent réservés par des entreprises qui créeront des emplois... Nous rencontrons régulièrement des Chefs d'entreprise très intéressés par les terrains encore disponibles. L'entreprise Willy Leissner, grossiste en matériel électrique, a récemment ouvert ses portes dans la ZA Sud.

- Lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2013, nous avons présenté les orientations budgétaires pour l'année 2014 : maintien pour la 10^{ème} année consécutive des taux des 4 taxes, diminution prévisionnelle de la dette, maîtrise des dépenses de fonctionnement et partenariats consolidés avec les associations et les organismes para municipaux : ceci nous permettra de réaliser des investissements à hauteur de plus de 7 millions d'euros en 2014.

- Depuis le 11 octobre dernier, le nouveau parking de 126 places situé Avenue de Gail, est opérationnel. Cet équipement était indispensable pour toutes les activités à proximité : gare centrale, halle des sports Bugeaud, Centre Arthur Rimbaud, Lycée Paul Emile Victor... L'éclairage public de ce parking est extrêmement économe (lampes à led) et comporte un dispositif automatique de détection de présence qui permet des économies substantielles. Le nouveau bloc sanitaire au Parking des Remparts a été installé.

- La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile réalise, à l'entrée Est de la Ville, le long du Quartier Europe Sud, la réfection des réseaux d'eau potable. Ces travaux étaient indispensables eu égard à la vétusté des conduites. Dès le printemps, ce secteur sera entièrement revégétalisé.

- Les Festivités de l'Avent et de Noël, organisées à Obernai, réjouissent tous les habitants de notre territoire et font le bonheur de milliers de visiteurs chaque semaine. En cette période de Noël, nous avons tous une pensée pour Nelson Mandela, sans doute le plus grand humaniste du XX^{ème} siècle, qui incarne toutes les valeurs universelles... Cet homme, d'un courage et d'un charisme exceptionnels, transmet à l'humanité toute entière un message de fraternité et de paix.

Bonne et Heureuse Année 2014 !

Bernard FISCHER

Docteur en Pharmacie

Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Nicolas Stamm, Chef doublement étoilé au Guide Michelin sur le plateau de l'émission Midi en France



Des écoliers découvrent de nouvelles saveurs avec un Chef étoilé, Thierry Schwartz, dans le cadre de la Semaine du Goût



Nouvelle édition de la Fête d'Automne, sur le thème de la Décapole



Les locataires des Jardins familiaux d'Obernai lors de l'Assemblée Générale



Fête de Noël des personnes âgées organisée à la salle des Fêtes d'Obernai



Traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux habitants d'Obernai à l'Hôtel de Ville



Cérémonies commémoratives de l'Armistice du 11 novembre 1918



Visite de l'entreprise Stoeffler avec les maires du canton d'Obernai et le Président du Conseil Général (67)



Les élèves de l'école du Parc après les Cérémonies du 11 novembre



Inauguration de l'entreprise Willy Leissner, située dans la ZA Sud



Les «Mercredis du Hand» à Obernai avec des joueurs PRO de l'équipe du SAHB

Séance du 18 novembre 2013

Extrait des délibérations

- Demande d'enregistrement présentée par la Charcuterie de la Vallée de la Bruche – Festein d'Alsace pour une installation de production et de stockage de produits alimentaires d'origine animale qui sera située rue A. Mohler à Obernai – avis du Conseil Municipal dans le cadre de la consultation du public. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition de deux terrains situés aux lieux-dits « Rotter » et « Samen ». **Voté à l'unanimité.**
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – commercialisation de la 3^{ème} tranche – désistement de deux candidats – cession de gré à gré de trois lots d'habitat individuel. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition des terrains nécessaires à la création d'un tronçon de voirie routière entre la rue Poincaré et la rue Maréchal de Lattre de Tassigny en vue de la fermeture du passage à niveau n° 38 et de sécurisation des traversées de la voie ferrée Molsheim/Sélestat – engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique. **Voté par 25 voix pour et 5 contre (M. Boehringer, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, et Mme Soulé-Sandic).**



- Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association SRO Gymnastique Basket-Ball pour l'acquisition de matériel sportif. **Voté par 25 voix pour et 5 abstentions (M. Boehringer, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, et Mme Soulé-Sandic).**
- Attribution d'une subvention d'investissement au Centre Socio-Culturel Arthur Rimbaud pour l'acquisition d'un nouveau minibus. **Voté par 25 voix pour et 5 abstentions (M. Boehringer, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, et Mme Soulé-Sandic).**
- Acceptation des règlements des préjudices suite à des sinistres occasionnés par des tiers. **Voté à l'unanimité.**
- Gestion des biens indivis d'Obernai et de Bernardswiller : mise en œuvre de la procédure de création d'un Syndicat de Communes – Adoption des statuts et décisions connexes. **Voté à l'unanimité.**
- Décision Modificative du budget de l'exercice 2013 – DM2. **Voté à l'unanimité.**
- Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2014
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – classement des voies de desserte des 2^{ème} et 3^{ème} tranches dans la voirie communale ouverte à la circulation routière. **Voté à l'unanimité.**
- Requalification du site de l'ancienne école de la Capucinière – bilan de la concertation du public. **Voté par 25 voix pour et 5 contre (M. Boehringer, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, et Mme Soulé-Sandic).**
- Mise en place d'un abri de jardin sur la propriété communale située 2 rue de Berlin – autorisation délivrée à VVF Villages Les Géraniums de déposer une déclaration préalable. **Voté à l'unanimité.**
- Extension des jardins familiaux – autorisation du Maire à déposer un permis de construire pour la mise en place de 13 abris de jardin. **Voté à l'unanimité.**

Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur le site www.obernai.fr



La société «Charcuterie Vallée de la Bruche» s'installera à Obernai

Le Parc d'Activités Économiques Intercommunal s'inscrit dans une démarche de création d'emplois de proximité et de développement économique sur notre territoire.

C'est l'emprise qu'a choisi la société Charcuterie de la Vallée de la Bruche (qui commercialise ses produits sous la marque Festein), aujourd'hui implantée à Duttlenheim, et spécialisée dans la charcuterie industrielle, pour y construire une nouvelle installation sur une surface de 6 ha.

En effet, dans le cadre de sa stratégie de développement, la société souhaite implanter une nouvelle installation de production de produits de charcuterie et de salaison d'une capacité de production de 7 000 tonnes de produits finis, avec une capacité maximale de 25 tonnes de produits entrants par jour. Les produits finis seront stockés pour des durées très courtes.

Perspectives de nouveaux emplois

Actuellement, le site emploie 80 personnes qui investiront leurs nouveaux locaux au printemps 2015. Le site d'Obernai prévoit la création de 10 à 20 emplois supplémentaires, liés notamment à la mise en place de la nouvelle activité de tranchage.

Festein d'Alsace développe au quotidien un savoir-faire dans la charcuterie : saucisses, jambons, spécialités, fumaisons et toute une gamme traiteur. A Obernai, l'activité se portera essentiellement sur le marché de la viande porcine, mais concernera également les viandes bovines et la volaille.

Les chiffres clés :

- 1965 : création de la société de Fabrication Artisanale de Charcuterie Alsacienne
- 1970 : transfert de l'installation à Illkirch-Graffenstaden
- 1987 : création de la société de la Charcuterie de la Vallée de la Bruche (CVB) et implantation à Duttlenheim. Elle fait partie du groupe SASM-Docks France
- 1996 : rachat de SASM-Docks France par le groupe Auchan
- 18 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 4500 tonnes produites par an
- 80 collaborateurs



Bloc sanitaire au **P** des Remparts

Afin de répondre à un accueil de qualité du public, l'implantation de sanitaires automatiques au parking des Remparts a été réalisée.

Ces sanitaires sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, le long du cheminement piéton longeant l'Ehn, au niveau de l'espace vert existant.



Plusieurs critères ont été pris en compte pour le choix du positionnement de cet équipement public :

- l'impact sur les places de stationnement : cet emplacement a permis de ne pas réduire le nombre de places existantes,
- la sécurisation des piétons : il permet d'assurer un flux piétonnier sécurisé, les piétons empruntant le chemin le long de l'Ehn,
- la visibilité par le public : une visibilité claire depuis le parking et depuis le rempart (sortie du centre-ville),
- les branchements aux réseaux : le positionnement a permis de se connecter aux réseaux existants situés à proximité en limitant les travaux de voiries et réseaux divers (VRD).

Le montant de cet investissement s'élève à 94 995 € H.T. La Ville d'Obernai a obtenu une subvention de 28 500 € de la part de la Région Alsace, dans le cadre du Plan de Soutien régional pour l'Activité et l'Emploi 2013-2014.

Allée du cimetière...

Durant cet automne, la Ville a réalisé un stabilisé définitif dans une des allées du cimetière à côté de l'église Saints Pierre et Paul, dans le cadre de son programme pluriannuel de travaux. Le montant des travaux de cette allée est de 28 000 € H.T.



Des travaux d'ampleur à l'entrée de ville

La Ville d'Obernai a procédé à l'égagement partiel de la zone boisée, à la sortie Est de la Ville, le long du quartier Europe Sud, aux abords de la RD 426.

Sous l'égide de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, qui a compétence en matière de réseaux d'eau et d'assainissement, d'importants travaux ont démarré. Il s'agit de poser de nouvelles conduites sur cette emprise afin de garantir l'alimentation en eau potable des quartiers

Est d'Obernai sur le réseau intercommunal lié à Niedernai, Meistratzheim, Krautergersheim et Innenheim. Ces renouvellements et renforcements de conduites se feront en plusieurs étapes, en 2014 ; la 2^{ème} tranche concernera la rue du Maréchal Juin. Après ces travaux, la Ville d'Obernai procédera à la réfection complète et la végétalisation des abords de la RD426, avec plantation d'arbres et mise en place d'une prairie fleurie pour agrémenter cette entrée de ville.





126 nouvelles places de stationnement à proximité du coeur de ville

Après quelques mois de travaux, la Ville d'Obernai a procédé à l'ouverture au public d'un nouveau parking de 126 places de stationnement, Avenue de Gail. Cette emprise répond aux nécessités de stationnement à proximité immédiate de la gare, de la halle des sports Bugeaud, du Centre Arthur Rimbaud et du Lycée Paul Emile Victor... L'organisation du parking a pris en compte la sécurisation des piétons grâce à la mise en œuvre de cheminements le long des travées de stationnement.

Les contre-allées piétonnes viennent d'être plantées d'arbres à grand développement, permettant à terme de réaliser un large plateau d'ombrage. Les essences des arbres ont été choisies pour l'intérêt de leur floraison ou de leurs feuillages tout au long de l'année (tulipiers de Virginie, cerisiers à fleurs, érables argentés...). En bordure de l'Avenue de Gail et des équipements publics, des espaces verts

d'agrément ont été aménagés, avec la plantation de massifs composés d'ifs taillés en bordure, de plantes vivaces et de graminées peu gourmandes en eau. L'éclairage public (de dernière génération) est extrêmement économe grâce à des détecteurs intégrés faisant varier l'intensité lumineuse selon la densité de présence autour du mât d'éclairage.

Un dispositif de détection des places de stationnement occupées sera mis en place, ce qui permettra de connaître le nombre de places disponibles avant de s'engager dans l'emprise de ce nouveau parking.

Le montant de ces travaux s'élève à 570 000 € H.T. dont 55 750 € H.T. ont été consacrés aux plantations. La Région Alsace a d'ores et déjà alloué une subvention de 120 000 € dans le cadre de l'intermodalité.



L'espace bien-être du VVF

Après 8 mois de chantier, l'espace bien être du village de vacances, propriété de la Ville, est terminé. L'équipement comprend un espace de remise en forme, un hammam, un bassin chauffé de 4,5 x 10 m, et l'ensemble des vestiaires et locaux nécessaires. Installation aujourd'hui indispensable à l'attractivité de toute structure d'hébergement de tourisme, elle répond à la forte attente de la clientèle séduite par le site VVF d'Obernai. Le montant des travaux est de 640 000 € H.T. La Région Alsace a cofinancé ce projet à hauteur de 76 500 €, le Conseil Général a octroyé une subvention de 120 000 € et VVF a versé un fonds de concours de 50 000 €.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2014

- MAÎTRISE CONSTANTE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT,
- BAISSÉ DE LA DETTE,
- DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT.

Lundi 18 novembre 2013, les membres du Conseil Municipal d'Obernai se sont réunis pour examiner 18 points inscrits à l'ordre du jour, dont le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2014.

La France connaît aujourd'hui une période très particulière, avec de nombreuses tensions sociales dues à une situation économique qui se dégrade.

Dans ce contexte, les propositions du cadre budgétaire pour la Ville d'Obernai se fondent sur les paramètres suivants :

- Maintien des taux des 4 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, cotisation foncière des entreprises) au même niveau depuis 10 ans, alors que les taux de

nos taxes sont bien inférieurs à la moyenne départementale et nationale.

- Continuité dans le désendettement de la Ville : fin 2004 la dette était de 19,6 M€, fin 2013 la dette est de 11 M€.
- Maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement à hauteur de 12,2 M€ soit une baisse de 3,33% par rapport à 2013.
- Effort d'investissement soutenu : nous disposons d'une enveloppe de plus de 7 M€ pour financer les investissements de l'année 2014.

Les orientations budgétaires proposées tiennent compte du contexte général et local : l'objectif étant de soutenir l'investissement et de réaliser des équipements performants, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en continuant à désendetter la Ville.

LES INFORMATIONS «CLÉS»

La capacité «d'extinction de la dette» —————> 2,28 années

La capacité «d'extinction de la dette» représente le nombre d'années qu'il faudrait à une commune pour rembourser sa dette si elle arrêta tout investissement. Ce coefficient d'extinction est en moyenne de 4,2 (années) pour la strate des villes de 10 à 20 000 habitants en France. Ce coefficient est de 2,28 (années) pour la Ville d'Obernai... Ceci est le résultat d'une gestion rigoureuse.

- **Pas d'augmentation du taux des 4 taxes** depuis 2004.
- **Dettes diminuées de 44%** en 10 ans.
- **Partenariat consolidé** avec les Associations et les organismes para-municipaux (Office de Tourisme, Comité des Fêtes, Centre Arthur Rimbaud, Relais Culturel Espace Athic...).
- **Maîtrise des dépenses** de fonctionnement.
- **Nouveaux investissements** pour 2014 : plus de 7 millions d'euros.

→ Maintien du taux des 4 taxes à Obernai pour la 10^{ème} année consécutive

Obernai * Taux 2014 de la commune d'Obernai

 * Moyenne du taux moyen 2012 des communes du Bas-Rhin

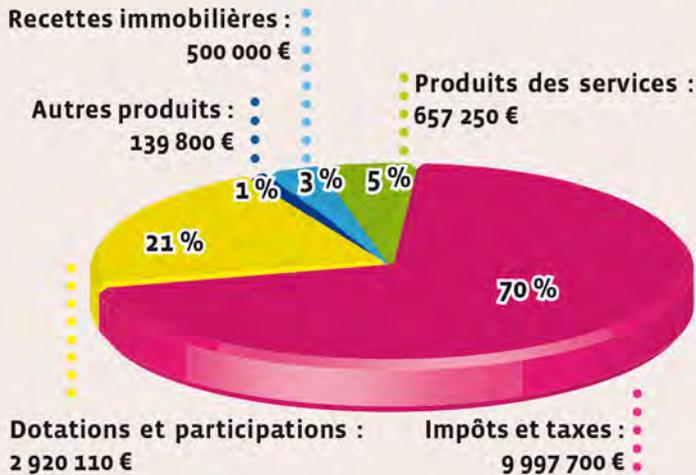
 * Moyenne du taux moyen 2012 des communes de France

Source DGCL

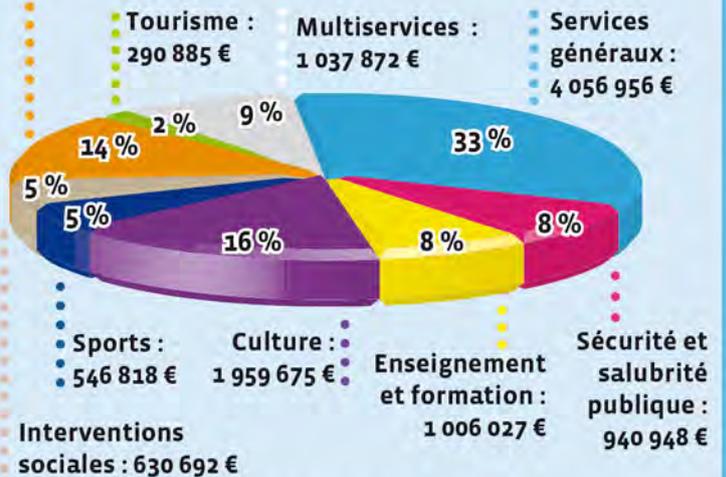


RECETTES ET DÉPENSES 2014

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 14 214 860 €

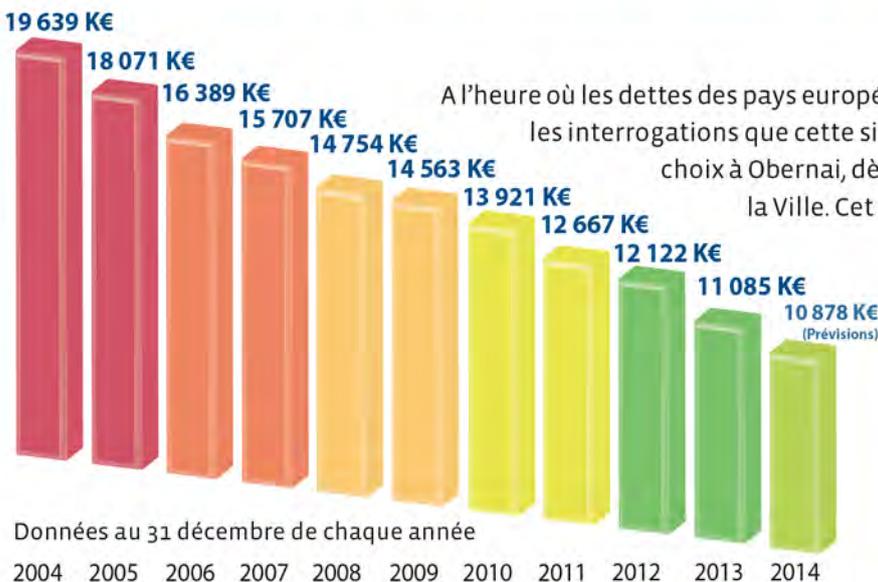


Services urbains et environnement : 1 667 787 €



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 12 137 660 €

BAISSE CONTINUE DE LA DETTE



A l'heure où les dettes des pays européens sont au centre de l'actualité, avec toutes les interrogations que cette situation difficile engendre, nous avons fait le choix à Obernai, dès 2004, de diminuer chaque année la dette de la Ville. Cet effort sera poursuivi dans les années à venir.

- 8,6 M € en 10 ans soit une baisse de la dette de 44 %

Données au 31 décembre de chaque année



Poursuite de la construction du **Pôle Petite Enfance**



Réfection et prolongation du **terre plein central** rue du Maréchal Juin

Quelques uns d'investissements
pour cette année
En continuant à désamortir le patrimoine d'Obernai d'environ 400 millions d'euros, nous disposons cette année d'une capacité d'investissement de 7 millions d'euros, d'orientations budgétaires et de l'année 2014.

Aménagements et mise en accessibilité au centre-ville (rue Dietrich, rue Baegert...)





Réhabilitation de la piscine plein air et des équipements tennistiques

Les projets de l'année...
Financer la Ville de 400 à 500 000 €, l'année d'une somme de plus fruit du Débat budgétaires pour 2014.

Travaux dans le cadre du **contrat de performance énergétique** (cf. p.14)

Requalification du site de la Capucinière

Sécurisation du **passage à niveau** de la voie ferrée, rue du Maréchal de Tassigny



Économies d'énergie



La Ville d'Obernai est engagée depuis plus de 10 ans dans une politique de développement maîtrisé permettant une bonne qualité de vie à l'ensemble des concitoyens : création d'offres d'éco-mobilité, maîtrise des énergies, construction de bâtiments BBC, pas d'utilisation de pesticides... C'est dans ce contexte que la Ville d'Obernai s'est engagée avec Écotral, filiale d'expertise et solutions d'éco-efficacité énergétique du Groupe ES, pour l'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine public, pour une durée de 10 ans.

Portant sur un vaste ensemble immobilier public et assorti d'un programme de sensibilisation, ce partenariat apporte des réponses innovantes et opérationnelles pour la transition énergétique de la commune, tout en sensibilisant les usagers aux comportements éco-responsables par le biais d'actions de communication ciblées.

La mission de la société Écotral vise ainsi :

- l'optimisation et la réduction des consommations énergétiques,
- la contractualisation d'un niveau de confort thermique,
- le renouvellement partiel et l'entretien des installations thermiques, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation, de climatisation et de traitement d'eau,
- la sensibilisation des usagers.

Ce Contrat de Performance Énergétique concerne 22 sites municipaux dont 14 feront l'objet de travaux. Les consommations prises en compte dans ce contrat sont le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, la ventilation, la climatisation et les consommations des auxiliaires (pompes de circulation...).

De nouveaux dispositifs de traitement d'eau seront mis en place, avec notamment un programme de mise en conformité de chaufferies, la fourniture d'énergie pour le Groupe Scolaire du Parc...

Aujourd'hui, 58% des sites inscrits au contrat comportent des installations en fin de vie nécessitant un renouvellement ou des travaux d'ici à 2020.

La consommation annuelle totale de ces bâtiment représente 5 729 486 kWh avec un coût de l'énergie en constante augmentation dont seulement une faible part est issue d'énergie renouvelable (11%).



Les éléments clés du partenariat avec Écotral

- **24 % d'économie d'énergie soit un gain de 1 375 107 kWh par an.**
- **28,5 % d'énergie renouvelable (20 % étant le seuil fixé par le droit communautaire pour 2020).**
- **Programmer un plan de renouvellement pluriannuel des équipements.**
- **Un investissement sur 14 sites pour un montant de 744 822 € H.T. réparti sur 3 ans.**

Les sites concernés par le Contrat de Performance Énergétique

- **Centre culturel (médiathèque, salles de loisirs et spectacles)**
- **Maison de la musique et des associations**
- **Camping municipal,**
- **Centre socio-culturel Arthur Rimbaud**
- **Crèche/Halte-garderie**
- **COSEC (complexe sportif)**
- **Groupe scolaire Europe**
- **Groupe scolaire Freppel**
- **Groupe scolaire du Parc**
- **Halle des sports Bugeaud**
- **Hôtel de Ville**
- **Local Centre Hermes**
- **Logement d'urgence**
- **Office du tourisme**
- **Anciennes écuries (Fines Herbes)**
- **Pôle logistique et technique**
- **Équipement Petite Enfance**
- **Poste de police**
- **Salle des Fêtes**
- **Square Saint-Charles (immeuble)**
- **Stade**
- **Stade omnisports**



ÉLECTIONS MUNICIPALES

23 & 30 MARS 2014



Élections des Conseillers municipaux et communautaires : mode d'emploi

Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Comme dans toutes les communes vous allez élire, à Obernai, vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les Conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le Maire et les Adjoints. Vous allez également élire vos Conseillers communautaires. Les Conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) auquel elle appartient, c'est-à-dire la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Le mode de scrutin ne change pas pour les élections municipales.

Les Conseillers municipaux sont élus, comme avant, au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Et vous élirez

également plusieurs Conseillers communautaires. Au moment du vote, vous n'aurez qu'un seul bulletin à insérer dans l'enveloppe sur lequel figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer. Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Qui peut voter lors des élections municipales ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

- Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale d'Obernai.
- Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous

pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter au minimum une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale d'Obernai de voter à votre place. Cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires. La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur la liste de sa commune de résidence.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 décembre 2013. A cette date, la mairie d'Obernai sera ouverte exceptionnellement de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h.

**En savoir plus : Mairie d'Obernai.
Tél. 03 88 49 95 95
Retrouvez toutes ces informations sur
www.obernai.fr/elections**



Le chantier de la Maison de l'enfance



Les bonnes conditions climatiques de cet automne ont permis aux entreprises de prendre une légère avance sur le planning des travaux, débutés le 2 août dernier. Le gros-œuvre du 1^{er} bâtiment (les unités des grands et le square des Petits) sera achevé dès la fin de cette année permettant le démarrage des travaux de charpente, d'étanchéité et de menuiseries extérieures, puis les travaux de second œuvre. L'exécution des travaux de gros œuvre se poursuivra jusqu'en février 2014 pour le 2nd bâtiment (les unités des moyens et les espaces communs) et jusqu'en mai 2014 pour le 3^{ème} bâtiment (les unités des bébés, la cuisine et l'ensemble des espaces de service). Les travaux de clos, de couvert et de finitions suivront au fur et à mesure de l'avancement du gros œuvre.

Le parking sera réalisé à partir de juin 2014 ; la finition intérieure des locaux et l'aménagement des espaces extérieurs s'échelonneront jusqu'à fin octobre. La date d'ouverture du nouvel équipement petite enfance est fixée à janvier 2015.

Au cours du printemps prochain un préau couvert en toile tendue sera mis en place ; il constituera un élément remarquable du bâtiment.

La conception du bâtiment a fait l'objet d'une démarche environnementale forte : la Ville d'Obernai a souhaité que le confort thermique d'hiver et d'été, la qualité de l'air et le confort acoustique soient prioritaires. Ainsi, le bâtiment sera doté d'une chaudière bois à granulés et d'une diffusion de chaleur par plafonds rayonnants à basse température dans l'ensemble des unités de vie, permettant un bonne maîtrise des apports énergétiques. Pour le confort d'été, le bâtiment sera équipé de systèmes automatisés gérant les stores solaires et la sur-ventilation nocturne. Ce bâtiment est concerné par le Contrat de Performances Énergétiques (cf. page 14).



TEKTON ARCHITECTES

Beau cadeau pour fêter 40 ans

Les professionnels de la petite enfance de la Crèche municipale et de la Halte-garderie s'engagent au quotidien pour offrir aux enfants un cadre idéal pour s'épanouir. Ainsi, après 3 ans d'évaluation interne, le personnel du Multi-Accueil d'Obernai (crèche et halte-garderie) a élaboré une charte d'accueil des jeunes enfants composée d'objectifs vers lesquels tendre dans la recherche d'une qualité des services et des pratiques professionnelles. Cette démarche a permis au Multi-Accueil d'Obernai, qui fête ses 40 ans cette année, d'obtenir le label « référence qualité E.T.A.P.E. », une première en France.





Un projet de Résidence pour «Seniors»

La Société Immobilière du Bas-Rhin (SIBAR), propriétaire de l'ancienne caserne de Gendarmerie, finance un projet de résidence pour «Seniors»

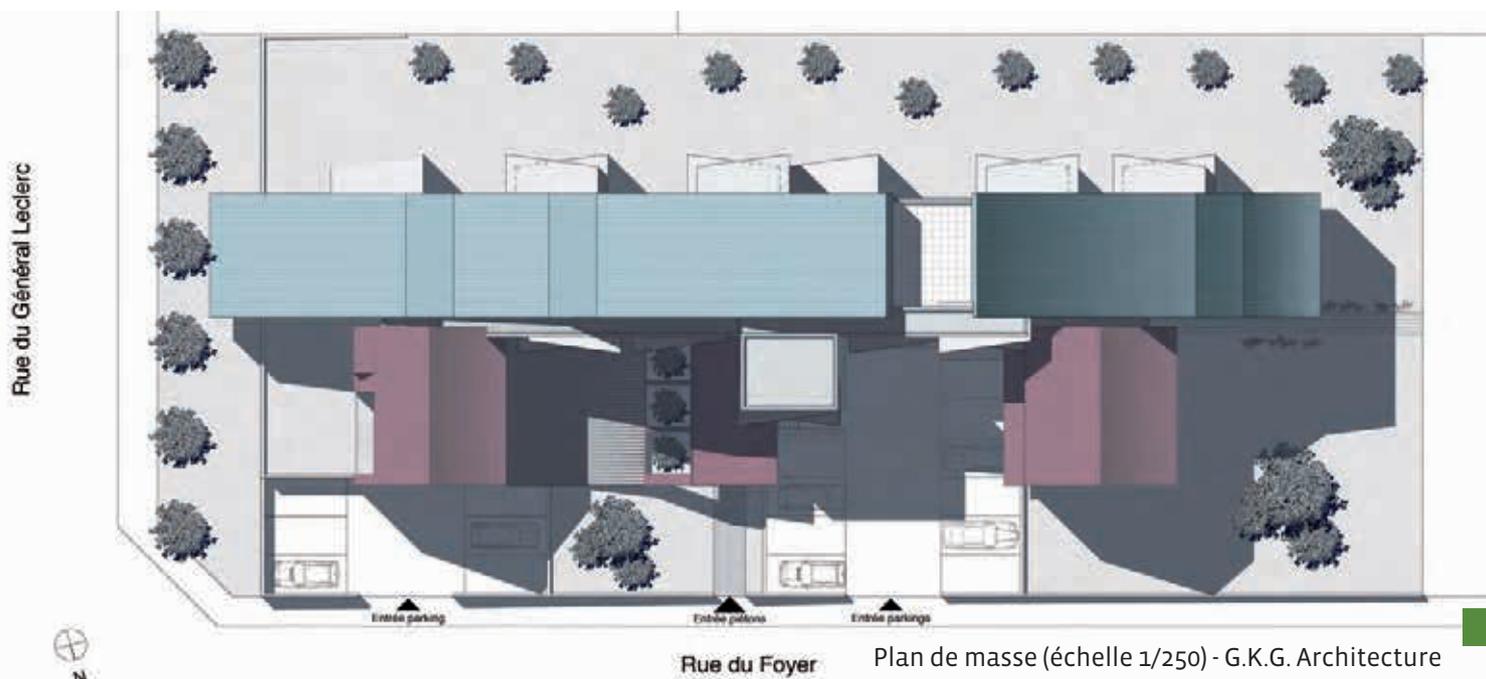
Suite à la construction de la nouvelle caserne de Gendarmerie au Parc des Roselières, achevée et opérationnelle depuis l'été 2012, la Ville d'Obernai a travaillé avec la SIBAR (Société Immobilière du Bas-Rhin), propriétaire de l'emprise de l'ancienne caserne, pour réaliser une offre complémentaire au Foyer Hohenbourg.

Le nouveau mode de vie des personnes âgées peut nécessiter, au cours de leur vie, un changement de résidence, pour se rapprocher des commodités d'une ville par exemple, vivre plus près de leur famille, ou encore pour intégrer un établissement adapté à leurs besoins.

La proximité immédiate avec le Foyer Hohenbourg a tout naturellement porté les acteurs du projet à s'intéresser à ce site pour y implanter une Résidence pour «Seniors». A l'heure actuelle, le projet, encore au stade de l'étude, prévoit la construction de 25 logements (11 T2 et 14 T3), sur une surface utile de 1 640 m², avec un grand salon

commun, favorisant l'échange et la rencontre de ses habitants, qui pourront également bénéficier des services du Restaurant du Foyer Hohenbourg.

Le démarrage des travaux est prévu dès l'automne 2014, par la déconstruction des bâtiments de l'ancienne caserne. La Résidence pourra accueillir ses premiers résidents au printemps 2016. Ce projet sera intégralement financé par la SIBAR.



Numéros utiles



Pour contacter le bon interlocuteur au bon moment, nous souhaitons vous rappeler les quelques numéros utiles à retenir et à conserver.

- **Police Municipale :**
03 88 49 95 99 ou 06 72 77 37 28
- **Médecin de garde :**
03 69 55 33 33 ou le 15
- **Urgence Assainissement "tout à l'égout" Société Véolia**
09 69 32 35 54 (7/7 jrs 24/24h) .
- **Gendarmerie d'Obernai :**
03 88 95 51 90
- **Electricité de Strasbourg - Dépannage Réseau :** 03 88 18 74 00
- **Urgence Réseau d'eau potable**
Lyonnaise des Eaux 08 10 39 53 95 (7/7 jrs 24/24h) .
- **Pharmacie de garde**
32 37 (0,34 euros TTC/min)
www.pharma67.fr/gardes
- **Gaz de Barr**
Une odeur de Gaz ? Un manque de Gaz ? 03 88 08 43 42. (7/7 jrs 24/24h)

Vraie ou fausse urgence ?



Pour continuer à offrir aux citoyens un service public performant et disponible, le SDIS 67 souhaite limiter les sollicitations abusives et ne pas détourner les sapeurs-pompiers de leurs missions prioritaires à savoir l'urgence.

(de l'ordre de la « bobologie ») voire qui sont complètement exclues du champ de compétences du SDIS 67 (trousseau de clés tombé dans le caniveau, problème de plomberie...). Le risque est de mobiliser les équipes d'intervention pendant que des personnes réellement en détresse attendent qu'on leur porte secours.

On déplore parmi les appels téléphoniques réceptionnés par le centre de traitement de l'alerte - CTA (18) des demandes qui n'ont pas un caractère d'urgence

Le 18, c'est pas automatique !

Le CTA 67 réceptionne en moyenne 300 000 appels par an pour près de 64 000 interventions.

www.sdis67.com

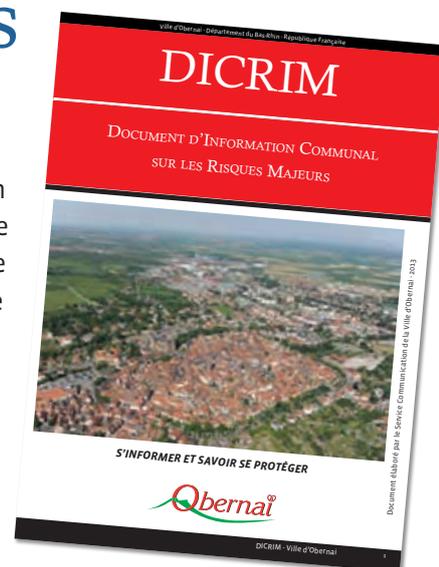
Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Depuis plusieurs années, la Ville d'Obernai s'est impliquée dans la prévention et la gestion des risques naturels et technologiques existants sur le territoire communal en mettant en place un Plan Communal de Sauvegarde. L'ensemble des scénarii auxquels nous pouvons être confrontés sont déclinés de manière synthétique et didactique dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) que vous pouvez consulter à la Mairie ou télécharger sur le site internet de la Ville.

La version complète du DICRIM est téléchargeable sur

www.obernai.fr/dicrim

Plus d'infos au 03 88 49 95 99



Au coeur d'une manoeuvre avec les sapeurs-pompiers

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin - SDIS 67 - est un établissement public autonome, ayant pour mission la défense incendie, le secours à personnes et la protection des biens et de l'environnement. Le Centre de Secours UT43, situé à Obernai, intervient en premier appel sur Obernai et dans les 13 autres communes rattachées à l'Unité Territoriale d'Obernai et en renfort sur les autres communes du département voire au-delà. Le Groupement Sud du SDIS 67 organise, au cours

d'une année, différentes manoeuvres permettant aux sapeurs-pompiers de s'entraîner et ainsi de mieux prévenir les risques auxquels ils peuvent être appelés à faire face.

Mercredi 25 septembre 2013, une manoeuvre de secours s'est déroulée à Obernai. Le scénario choisi par les sapeurs-pompiers était «une procédure gaz renforcée» (un scénario majorant des fuites de gaz au coeur de ville) préparée en collaboration avec Gaz de Barr.



Début de la manoeuvre : signalement d'une fuite de gaz avérée suite à des travaux. Arrivée des différents intervenants : Police municipale, Gaz de Barr, Sapeurs-Pompiers. Suivi de la manoeuvre par les évaluateurs et observateurs (les gilets verts sur les photos). La Police municipale sécurise l'accès pour les sapeurs-pompiers. Gaz de Barr identifie le problème.



Prise de décisions collégiale : définition du périmètre de sécurité, évacuation du périmètre, choix d'un site d'accueil pour les personnes évacuées, modalités d'intervention de chacun...



Maintien du périmètre de sécurité par la Police municipale. Mesures explosimétriques et en parallèle réparation ou colmatage du réseau par Gaz de Barr sous la protection d'une lance établie par les sapeurs-pompiers.



Fin de la manoeuvre. Bilan avec les différents intervenants.

La manoeuvre a permis une mise en commun des connaissances, du matériel et des procédures d'intervention de chacun.

Recensement de la population 2014

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'est simple

Pour vous faire recenser, c'est très simple. Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous et vous remet les questionnaires. Vous les remplissez et il vient les récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour savoir si votre logement sera recensé, vous pouvez vous adresser au coordonnateur communal en mairie Jacqueline Barthel Tél. 03 88 49 98 42



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DU 16 JANVIER AU 22 FÉVRIER 2014. SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.



L'Agenda 2014

L'Agenda municipal 2014 d'Obernai a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Obernai au courant du mois de décembre. Il regroupe toutes les informations utiles concernant les services de la Ville, les services publics, les associations et les professionnels de santé.

Si vous ne l'avez pas encore reçu, vous pouvez vous procurer un agenda à l'accueil de la Mairie ou en contactant le 03 88 49 95 95.

Service Communication - Tél. 03 88 49 95 71 - com@obernai.fr.

Déchetteries : nouveaux horaires

A compter du 1^{er} janvier 2014, les déchetteries seront ouvertes à tous les usagers détenteurs de la carte d'accès fournie par la Communauté de Communes.

Horaires de la déchetterie d'Obernai :

- Le mardi de 13h à 17h
- Les mercredi et jeudi de 13h à 18h
- Le vendredi de 9h à 13h
- Le samedi de 9h à 17h (accès interdit aux professionnels le samedi)

Horaires de la déchetterie de Krautergersheim :

- Les mardi et mercredi de 9h à 13h
- Le jeudi de 8h à 12h
- Le vendredi de 13h à 18h
- Le samedi de 9h à 17h (accès interdit aux professionnels le samedi).

En savoir plus :

www.obernai.fr/dechetterie



Naissances

Septembre 2013 :

Ambre MATHIEU, Mahë B A Z A S , Adèle ANDRÉ, Shana SAINT PAUL, Lucien DEZILLE, Théo DREYFUS, Zoé VARAO RUDRAUF, Manon MAYANDY, Abdel DIEMERT, Alessia PERRI, Anissa KADDOURI.

Octobre 2013 :

Sophia MULLER, Mathilde MARTIN WASERHOLE, Matteo OTINI, Taaly FERTINEL EFENGUE, Tahys FROMM SACADURA, Semih BASHORUZ, Louis KRETZ, Shania BEL HADJ, Eleanore HERR, Hugo FRITSCH, Kardelen DAGCI.

Novembre 2013 :

Nolwenn HISLER MULLER, Inaya HELLAL, Michel CHIBANE, Tiffany GROSS, Siduney AKYOL, Ilham SENHAJI, Arthur PHALIPPON, Théo GUTMANN, Calista SANTOS, Ayla REGAL, Lena PIATTI.

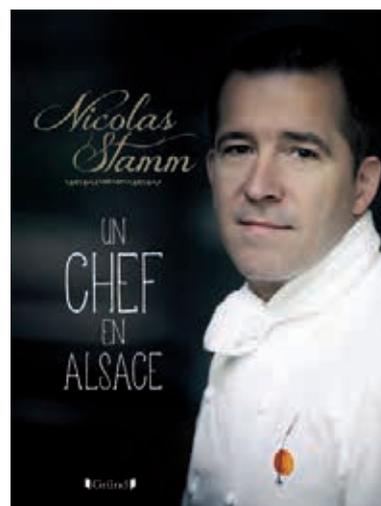


De beaux livres ...

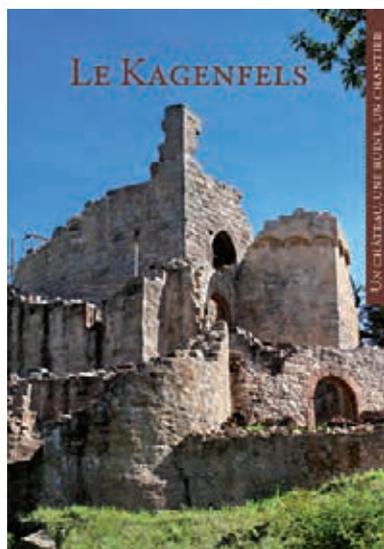
Un Chef en Alsace (Prix Collet du livre de Chef)

C'est à Obernai, dans son restaurant La Fourchette des Ducs**, que Nicolas Stamm vous invite à un voyage culinaire au rythme des saisons. Equinoxe de printemps, temps des cerises, cueillette des champignons ou temps de l'Avent... Découvrez ou redécouvrez le terroir alsacien au travers de la cuisine d'un chef étoilé. Feuilleté aux écrevisses et asperges blanches d'Alsace, raviole de purée de potimarron à la truffe, foie gras de canard poêlé aux cerises du Piémont des Vosges, lièvre farci à l'impériale, millefeuille aux fraises d'Alsace et sa crème chiboust à la vanille, kougelhopf en pain perdu... Vous serez émerveillés par les 90 recettes de ce beau livre où gourmandise et poésie s'entremêlent dans un parfait équilibre.

Disponible en librairie - 29,95€ - Edition Gründ - ISBN 978-2-3240-0583-1



**Séance publique de dédicaces à l'Hôtel de Ville (bureau du Maire)
le dimanche 22 décembre 2013 de 16h à 17h**



Le Kagenfels, un château, une ruine, un chantier

Initié en 2002 par Mathias Heissler, architecte du patrimoine, le chantier de fouilles archéologiques et de consolidation du château du Kagenfels est mené par des bénévoles et placé sous l'égide de l'Association Pour la Conservation du Patrimoine Obernois qui en finance les travaux avec le soutien de la Ville d'Obernai, le Conseil Général du Bas-Rhin et les dons de particuliers.

« Le Kagenfels, un château, une ruine, un chantier », sorti cet été, est le résultat d'un travail collectif initié par Gilbert Keller et Daniel Millius, tous deux bénévoles sur le chantier du Kagenfels. Au fil des pages, ils nous font découvrir l'histoire du château et nous convient à une visite détaillée du chantier : portes, donjon, logis, tour d'artillerie, modes de chauffage, citerne et vestiges mis à jour par les travaux de fouilles archéologiques.

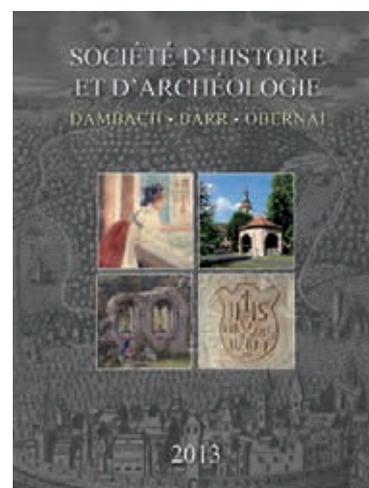
**Disponible en librairie et auprès de l'Office de Tourisme d'Obernai - 10 €
ID. Edition - ISBN 978-2-36701-025-0**

L'Annuaire 2013 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-Barr-Obernai

Depuis 1967, la parution de l'annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville-Barr-Obernai est un événement attendu par un public fidèle et intéressé. Le 47^{ème} numéro comprend de nombreux articles sur des sujets variés et passionnants. Quelques exemples :

- *L'enclos canonical de l'abbaye d'Andlau organisation spatiale et bâtiments (XII^{ème} - XVIII^{ème} siècles)* : Jean-Philippe Meyer
- *Veilleurs et trompettes au Kapellturn d'Obernai* : Christine Muller
- *La Ziegelscheuer et les tuiliers à Mittelbergheim* : Patrick Fournial
- *Alternative et Simultaneum dans le bailliage de Barr : un nouvel équilibre entre luthériens et catholiques (1681-1789)* : Valérie Feuerstoss
- *Michel Oster et les camaïeux de l'église catholique de Barr* : Maurice Specht et Jean-Pierre Rutsch
- *Jean Frédéric Wenning, un Barrois oublié* : Marie-Anne Hickel
- *Fernand de Dartein dévoilé... Jean Heimweh au grand jour* : Dominique Demenge
- *L'Alsace des années 1920 d'après le Journal inédit de l'artiste Charles Spindler : de l'euphorie du retour à la France au malaise alsacien* : Jean-Marie Gyss

**L'annuaire 2013 peut être commandé (chèque de 20€, port compris, à l'ordre de Société d'Histoire DBO)
à l'adresse suivante : Société d'Histoire Dambach-Barr-Obernai - BP 21 - 67 141 Barr Cedex.**



Pour la vitalité



Émission «Midi en France» et Engagement

Nous mesurons la chance d'avoir pu accueillir les 2 et 3 décembre derniers, toute l'équipe de Laurent Boyer pour l'enregistrement en direct de 5 séquences de l'émission Midi en France, mettant en relief la vitalité de notre magnifique

Ville d'Obernai, ses atouts, les nombreux savoir-faire de nos concitoyens ainsi que le patrimoine exceptionnel de notre territoire. L'équipe professionnelle de Laurent Boyer était ravie de l'accueil chaleureux que les Obernois, venus assister nombreux à l'enregistrement, lui ont réservé. Cette émission permettra de faire rayonner encore plus Obernai.



En cette période de Noël, nous sommes plusieurs personnes du groupe majoritaire à être fortement mobilisés dans les associations (Amis des Pensionnaires des Berges de l'Ehn, Obern'Aide...) afin de faire preuve de solidarité au quotidien auprès des personnes malades, isolées ou fragiles.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de Noël et une très bonne année 2014.

Pour disposer de plus d'informations, rejoignez-nous sur www.pouobernai.fr ou sur www.bernardfischer.fr.

Bernard Fischer, Catherine Edel-Laurent, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feuer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, Sophie Burger, Marie Songy, Kadir Güzlü, Dominique Bergeret, Hanifé Kivrak.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



Capucinière : une autre approche est possible.

Pour le conseil municipal du 27 mai dernier, le maire, sur notre demande insistante, a diffusé un quart d'heure seulement avant la séance son projet d'aménagement du site de la Capucinière, projet largement étalé depuis dans le journal municipal de juillet 2013 sur cinq pages avec une dizaine d'illustrations. C'est dire que les décisions avaient été arrêtées avant même la réunion du conseil municipal, et bien avant la « concertation-alibi » organisée en pleine période de vacances.

Notre groupe Mieux Vivre Obernai n'est jamais informé des intentions de la majorité, et n'est jamais consulté lors de l'élaboration des projets ; évidemment, il ne dispose pas des services techniques municipaux qui lui permettraient d'affiner ses propositions. Nous avons pourtant élaboré un contre-projet après consultation approfondie de nombreux riverains, contre-projet reproduit ci-contre. Pour nous, il s'agit en cette affaire de répondre aux vrais problèmes que rencontrent les résidents de ce quartier, et non d'augmenter la densité des



habitants pour multiplier les difficultés par la création de logements. Mais la majorité municipale est sourde à notre démarche de bon sens. Elle préfère retenir de mauvaises solutions en diminuant la surface de stationnement public et en confiant une partie de l'exécution à des promoteurs privés, tout en augmentant le montant des dépenses à la charge de la ville.

Faire mieux pour moins cher devrait pourtant être admis par tous, y compris par le maire.

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer
Catherine Soulé-Sandic - Fabienne Egner. Sur : mieuxvivreobernai.com

Calendrier des manifestations

Décembre

Jusqu'au mardi 31

Exposition « La crèche napolitaine »
De 9h à 12h et de 14h à 18h à l'église
Sts Pierre et Paul



Exposition « Noël humoristique »
Dessins des élèves des classes de
dessin de l'EMMDD à la Maison de
la Musique et des Associations, Cour
Athic.

Patinoire sur la place de l'Etoile
Entrée avec location de patins : 3€/h -
5€/illimité- 20€/8 entrées.

**Marché de Noël de la Gastronomie
et de l'Artisanat au centre-ville**
Tous les jours de 10h à 19h, vend. et
sam. jusqu'à 20h, dim. ouverture à
9h, fermé le 25/12, ouverture à 14h le
26/12, fermeture à 16h le 24 et 31/12.

Le Sentier des Rêves et des Saveurs
Tous les jours 10h à 19h, vend. et sam.
10h-20h, dim. ouverture à 9h, fermé le
25/12, fermeture à 17h le 24 et 31/12,
à l'Hôtel de Ville.

Samedi 21
**Les Noëlies : concert du Quartett
de Saint Petersburg**
À 20h à l'église Sts Pierre et Paul.
Entrée libre, plateau.



Vendredi 27
Spectacle itinérant
«Mystères des nuits sacrées»
À 18h. Départ devant l'Office de
Tourisme, place du Beffroi. Gratuit.

Janvier
Vendredi 17
Thé dansant
Organisé par le Centre Arthur
Rimbaud d'Obernai et animé par
l'orchestre Golden Sound, de 14h30 à
18h à la salle des fêtes. 4€/adhérent,
6€/non membres.

Le nouveau spectacle de la Budig



Le Comité des Fêtes d'Obernai a invité Yves Grandidier et la troupe de la Budig pour un vrai spectacle de cabaret bilingue pour francophones avertis et dialectophones confirmés, **le samedi 1^{er} février 2014 à 20h30, à la Salle des Fêtes d'Obernai**. La 19^{ème} revue est intitulée «Alles nix... et tout va bien ! », et c'est avec ces tous petits riens que la Budig fait tout le temps des histoires, souvent drôles, parfois tragi-comiques et surtout satiriques !... Kanch

alles mache mit nix awer fun nix kummt nix, fer des macht d'Budig Kabaret mit alles was nix esch ! et tout va bien ?... En Alsace comme en Europe, si rien ne va plus, les jeux ne sont pas encore faits ! Et si souffler n'est pas joué, la Budig préfère jouer tout haut ce que tout le monde souffle tout bas ! S'Elsass kennt de Buch Nawel vun Europa sin awer bliebt gedrennt zwiche Desch un Bett !

**Tarif : 12 € la place - BILLETS en vente à l'Office
du Tourisme d'Obernai - Tél. 03 88 95 64 13.**



Gardez la forme avec



L'O Espace Aquatique propose de multiples activités pour garder la forme tout l'hiver ! Aquagym, aquabike... et une nouveauté qui débutera en janvier : l'aquastep, idéal pour évacuer le stress en dépensant de l'énergie ! L'O vous accueille également, tous les jours dans sa salle de fitness adaptée à tous les niveaux, pour apprendre à développer vos capacités physiques et donner un nouveau souffle à votre quotidien. Plus d'excuses pour ne pas faire de sport ! Après l'effort, la détente : sauna, hammam, bains bouillonnants... Expérimentez les plaisirs de l'eau et accordez-vous un moment de relaxation au cœur de l'espace bien-être.

Envie de faire plaisir ?

Découvrez les offres et coffrets disponibles pour tous les budgets.

En savoir plus : www.lo-obernai.fr





DEPUIS OBERNAI
06/12/2013 / MIDI EN FRANCE



Vendredi 6 décembre : La Saint-Nicolas, le coup de pouce de Pierre Bonie, Les sablés de Noël par le maître-pâtissier Christophe Felder, randonnée dans le Donon, les ramparts d'Obernai, le husky, le découpage de canivet, le poêle en taineuse à Erstein

Replay
1h30m
Diffusion : 06/12 à 10h00

